

## 4 Crolles à vivre



Photo prise au même endroit, 50 ans plus tard

La seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle a vu la ville de Crolles se développer et se métamorphoser. Retour en images sur un village à la campagne devenu au fil des années une ville à la pointe de la technologie.

Voici les deux immeubles du quartier du Soleil, bâtis au début des années 60 d'après les plans de l'architecte Pierre Maillot. On y retrouve une influence du courant architectural en vogue à l'époque, le "Brutalisme", très présent dans les

nouvelles constructions des années 50 à 70, et inspiré notamment de Le Corbusier. Ces nouveaux logements accessibles financièrement accompagnaient alors le développement exponentiel de Crolles. Le Maire de l'époque, Paul Jargot, voulait

à travers ce programme immobilier, permettre aux jeunes crollois de rester dans la commune une fois en âge de quitter le foyer familial. ■

Archive privée Jean-François Comte.



## Les hirondelles ont leur abri

De nombreux Crollois s'étaient déplacés ce samedi matin pour assister à l'inauguration de la tour aux hirondelles par le maire, Philippe Lorimier, et Nelly Gros, adjointe à l'agriculture, aux espaces naturels et aux risques. Depuis un mois maintenant, le parc Jean-Claude Paturel abrite en effet une tour destinée à accueillir des couples d'hirondelles à fenêtres (voir notre édition d'avril 2018), une espèce protégée, qui voit sa zone d'habitat se restreindre peu à peu. Objectif : attirer de nouveaux couples (de jeunes qui vont nicher pour la première fois, ou des couples qui doivent trouver un nouveau nid). ■

## Le concours des maisons fleuries



Organisé par la commune et orchestré par Blandine Chevrot, conseillère municipale, le concours réunit chaque année des Crolloises et Crollois qui participent à l'embellissement de la ville. Leurs jardins, leurs balcons, leurs fenêtres fleuries apportent en

effet une touche colorée à nos rues et quartiers. Bravo aux gagnantes des jardins (Mmes Lavaud — voir photo —, Sofi, Bianchi, Bollini, Robert et Lecertisseur — pour le jardin au moulin des Ayes - les raisonneurs de pierre) et gagnants des balcons (Mme Longhi et M. Argentino). ■

Les inscriptions pour le concours 2018 sont possibles jusqu'au 22 juin, auprès de Martine Lunardi (services techniques municipaux) :

- par courrier : concours des maisons fleuries - mairie de Crolles - BP 11 - 38920 Crolles,
- par téléphone : 04 76 68 49 90
- par courriel : lunardi.m@ville-crolles.fr

N'hésitez pas, l'inscription est gratuite, et vous pourriez gagner un prix !